



ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE D'ESCALQUENS

Mercredi 16 septembre 2026 :

Après-midi « Portes Ouvertes » pour la Journée Nationale du Sport Scolaire de 13h à 15h (pour les élèves UNIQUEMENT) :

Découverte des activités + INSCRIPTION + Informations parents à partir de 15h

Tous les élèves du collège peuvent venir tester les activités RAID, Escalade et Badminton de 13H à 15h.

Cet évènement sera suivi d'un temps d'information pour les parents qui le souhaitent à partir de 15h.



Pensez à prévoir la tenue et l'équipement adaptés :

- **Pour le badminton et l'escalade :** *une paire de baskets d'intérieur propres + une raquette si vous en avez déjà une,*
- **Pour le raid :** *une paire de baskets d'extérieur + tenue de rechange + VTT pour les élèves qui ont la possibilité de l'amener.*



N'oubliez pas votre gourde !!!



INFORMATIONS AS COLLEGE D'ESCALQUENS 2026-2027

Dans le cadre de l'**UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire), l'Association Sportive du collège propose diverses activités sportives. Une licence fédérale est obligatoire afin d'adhérer à l'association (dossier d'inscription à remplir + le règlement de la cotisation pour l'année). Cette licence ouvre droit à toutes les activités proposées pour l'année 2026-2027 :

- **ESCALADE** les mercredis de 13h à 15h dans le gymnase du collège avec Mme Vegezzi,
- **NATATION** (15 élèves max) les mercredis de 13h15 à 14h45 à la piscine Prévert (en face du collège Prévert de Saint Orens) avec Mme Boillon. Les élèves doivent se rendre à la piscine par leur propre moyen, il n'y a pas de transport scolaire organisé. L'activité Natation est une activité de compétition, les élèves inscrits doivent donc être des nageurs confirmés (pas de débutants).
- **FUTSAL** les jeudis en SEMAINE A de 13h à 14h et le vendredi en SEMAINE B de 13h à 14h au gymnase du collège avec M. Sorroche.
- **BADMINTON** les mardis de 13h à 14h au gymnase du collège avec Mme Boillon

Le montant de la cotisation pour ces activités s'élève à 40[€], t-shirt de l'AS inclus.

- **RAID** (Run & bike, Course d'Orientation, Canoë, Escalade, Tir à l'arc et VTT) les mercredis de 13h à 15h en extérieur ou au gymnase du collège avec M. Carpentier et M. Sorroche.

Le montant de la cotisation pour cette activité s'élève à 60[€], t-shirt de l'AS inclus.

Les rencontres UNSS sont organisées périodiquement les mercredis.

Les élèves apporteront un pique-nique tous les mercredis à 12h30 pour déjeuner dans une salle sous la surveillance des professeurs d'EPS.

INSCRIPTION :

Pour se licencier à l'AS du collège, il faut : demander aux professeurs d'EPS le dossier AS, le compléter et le rendre avec la cotisation annuelle (possibilité de payer par chèque à l'ordre « Collège Escalquens » ou en espèce) **le mercredi 16 septembre** à l'occasion de la Journée Nationale du Sport Scolaire.